

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 29 octobre 1986

La séance est ouverte à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LA MANIFESTATION ORGANISÉE À TORONTO

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre l'importante manifestation organisée par les Indiens à Toronto aujourd'hui. Quelque deux milliers d'Indiens de l'Ontario participent à cette manifestation. Le premier ministre et le procureur général de l'Ontario y prendront la parole.

Ce ralliement à l'appui du droit des autochtones à l'autodétermination veut faire savoir aux hommes politiques provinciaux et fédéraux ainsi qu'aux Canadiens que leur autonomie jouit de l'appui populaire. Les autochtones soutiennent les efforts de leurs chefs qui tentent d'obtenir que leur droit à l'autodétermination et à l'autonomie soit reconnu dans la constitution canadienne.

À la prochaine conférence des premiers ministres au printemps de 1987, le gouvernement devra assumer une responsabilité particulière à ce sujet et prendre l'initiative. Nos autochtones ne seront pas satisfaits tant que leurs droits à l'autodétermination et à l'autonomie ne seront pas reconnus dans la constitution canadienne.

* * *

L'ÉNERGIE

LA DÉRÉGLEMENTATION DU SECTEUR DU GAZ NATUREL

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, c'est samedi que doit s'amorcer la déréglementation du gaz naturel. Pour le consommateur, cela signifie des prix plus bas. Pour les producteurs, cela signifie l'accès à de plus vastes marchés. Pour les deux, cela représente un environnement compétitif, et non réglementé.

La société TransCanada Pipelines est le principal transporteur de gaz naturel du pays. Elle achète, transporte, vend et extrait du gaz naturel. Cette concentration de pouvoirs fonctionne à son avantage, mais au détriment d'un marché du gaz ouvert et compétitif. Il faut que la fonction transport de la société TransCanada soit séparée des fonctions commercialisation et extraction pour que les trois fonctions de la société aient non seulement une direction distincte mais aussi des propriétaires différents.

[Français]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LES SUBVENTIONS DESTINÉES AUX RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, les Canadiens savent que le gouvernement conservateur a coupé dans les budgets pour la recherche scientifique. Ils se rendent compte que les scientifiques perdent leurs postes à cause de ces coupures. Une chose qui est moins connue, c'est que les gens qui font de la recherche dans les sciences humaines sont encore plus maltraités par ce gouvernement. Les subventions pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada sont moindres que pour les autres conseils, ceux des recherches en sciences naturelles et en sciences médicales. De plus, les chercheurs dans les sciences humaines ne peuvent pas demander l'appui du secteur privé à cause d'un règlement fiscal discriminatoire: le règlement 2900.

Les sociétés privées qui donnent de l'argent aux universités pour la recherche scientifique ou médicale reçoivent une déduction de leurs impôts. Pour la recherche dans les sciences humaines, il n'y a pas de déduction d'impôt. Les scientifiques dans tous les domaines de recherche universitaire ont besoin d'un appui financier raisonnable. Il n'y a pas de place pour la discrimination envers les sciences humaines.

* * *

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX

LE MESSAGE DES JEUNES ÉTUDIANTS DU NIVEAU PRIMAIRE DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCIE DE JONQUIÈRE (QUÉ.)

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, j'aimerais aujourd'hui transmettre à cette Chambre un message bien particulier que près de 800 jeunes étudiants du niveau primaire de l'école Sainte-Lucie de Jonquière m'ont remis vendredi dernier à l'occasion d'une activité spéciale organisée dans le cadre de la Journée mondiale de la paix. Monsieur le Président, voici un extrait de ce message de paix que Stéphanie Gravel me remettait au nom des étudiants de son école pour être transmis à notre très honorable premier ministre.

«Pendant ces quelques jours, j'ai beaucoup travaillé le projet de la paix et j'ai constaté qu'il y a beaucoup de guerres dans le monde. Énormément de gens sont morts à cause de ces batailles. Aujourd'hui, la force des bombes nucléaires est capable de détruire toute la surface de la terre. Nous vous demandons, en tant que représentants de notre pays, de faire les efforts nécessaires pour que la paix soit dans le monde.»